

## Papyrologie grecque

Jean-Luc Fournet

### ▶ To cite this version:

Jean-Luc Fournet. Papyrologie grecque. Annuaire de l'École pratique des hautes études. Section des sciences historiques et philologiques, 2006, 20, pp.135-139. hal-01596696

# HAL Id: hal-01596696 https://hal.science/hal-01596696v1

Submitted on 28 Sep 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Annuaire de l'École Pratique des Hautes Études, Section des sciences historiques et philologiques, 20, 2004-2005, 137e année, Paris 2006, p. 135-139

### PAPYROLOGIE GRECQUE

[57]

### Directeur d'études : M. Jean-Luc FOURNET

Programme de l'année 2004-2005 : I. Initiation à l'édition et à la critique textuelle des papyrus. — II. Recherches sur des dossiers papyrologiques : la pétition, les vendredis de 14 à 16 h.

L'ouverture de cette nouvelle direction d'études a été l'occasion d'une conférence inaugurale portant sur la définition de la papyrologie et sur les méthodes du papyrologue, où l'on s'est efforcé de montrer que, quoique située à la croisée du monde classique et de l'Égypte et partagée entre deux domaines, textes littéraires et documentaires, relevant de disciplines différentes (philologie ou littérature et histoire), la papyrologie tenait son unité de ses méthodes. Celles-ci ont fait l'objet d'une présentation et d'une illustration avec des cas précis de papyrus littéraires et documentaires.

I. La première heure de ces conférences a été consacrée au déchiffrement de papyrus présentés selon un ordre chronologique, en partant du plus ancien papyrus jamais retrouvé (Les Perses de Timothée, P.Berol. 9865) jusqu'à une lettre du rves. après J.-C. Ce parcours chronologique sera poursuivi l'an prochain jusqu'à l'époque arabe. En déchiffrant eux-mêmes les papyrus, les auditeurs ont pu acquérir une expérience des écritures de l'Antiquité et de leur évolution, se sont initiés aux exigences de l'édition papyrologique moderne et ont été introduits, à travers chacun de ces papyrus, aux dossiers ou aux archives auxquels ils appartiennent et aux problèmes historiques qu'ils soulèvent. Certains de ces textes étaient inédits : ainsi a été déchiffrée et commentée une lettre des archives de Zénon (IIIes. av.) que le directeur d'étude a retrouvée, encore enroulée et accompagnée d'un autre texte de même provenance, au Collège de la Sainte Famille du Caire. Ce texte adressé par un certain Limnaios à Zénon concerne la construction d'un logement avec du bois venant de Touphis (village de l'Aphroditopolite). Une des auditrices, Florence Lemaire, a présenté deux inédits qu'elle s'était vu confier : deux certificats de corvée aux digues (penthemeros) de la collection d'Alexandrie (P.Alex. inv. 311 et 740/50), tous d'eux d'Antonin, provenant de Soknopaiou Nêsos et qui ont la particularité d'entrer dans la petite série des certificats émis pour deux jours supplémentaires. Ce fut l'occasion pour les auditeurs de se rompre aux difficultés de cette écriture indistincte que les papyrologues ont pris l'habitude de dénommer Verschleifung.

Cette première heure a été aussi le cadre de réexamens critiques de textes récemment publiés. Ainsi a été présenté un graffito d'Éléphantine concernant la crue du Nil, édité par le premier éditeur de la façon suivante (« Late Antique Inscriptions from the First Cataract Area Discovered and Rediscovered », JJP 33 [2003], p. 63-66,  $n^{o}$  8): ἀνέβη ὁ traces? Νίλος ἐπὶ τῆς πόδ(ας?) ἐκίνου | ύποποδίου τοῦ σταύρου | τοῦ μηνὸς Θώθ κ | †. On peut améliorer la lecture de la fin de la première ligne et corriger celle de la seconde : ἀνέβη ὁ ἱερώτατος | Νίλος ἐπὶ τῆς πέμ<π>της ἰνδ(ικτίονος) « Le très sacré Nil est monté sous la sixième indiction ». La suite peut être comprise soit ὑποποδίου τοῦ σταύρου « jusqu'au piédestal de la croix » (avec un génitif direct qui peut se rencontrer après des verbes signifiant « atteindre ») ou – peut-être syntaxiquement moins bon - ὑπο ποδίου τοῦ σταύρου « jusque sous le pied de la croix », et fait référence à la croix (dont seule subsiste la partie supérieure) qui est gravée juste sous cette inscription. La lecture complète de la première ligne est intéressante : ὁ ἱερώτατος Νείλος, quoiqu'étant une expression très commune dans les papyrus, n'apparaît plus après le IIIes. (cf., comme dernières attestations, SPP V 119, Fr. 4, 8 [266/267]; P.Oxy. XII 1409, 17 [278]; I.Philae II 187 [fin IIIe s.] dans un contexte similaire au nôtre). Cela peut se comprendre du fait de la diffusion du christianisme qui ne pouvait que difficilement tolérer une sanctification d'un fleuve, quelque vital qu'il fût pour la vie du pays. Or notre inscription, avec sa croix finale et sa datation indictionnelle, est évidemment chrétienne et montre bien la rémanence de certaines conceptions païennes dans la nouvelle religion d'État. [Une révision de ce graffito, allant dans le même sens, a été depuis lors publiée par Cl. Kreuzsaler, « ὁ ἱερώτατος Νείλος auf einer Nilstandsmarkierung aus christlicher Zeit », JJP, 34 (2004), p. 81-86].

II. La seconde heure a été consacrée cette année aux pétitions sur papyrus, un des genres les plus représentés dans la documentation papyrologique. Cette étude se voulait axée à la fois sur les évolutions de procédure qu'impliquent ces documents et sur la transformation de leur diplomatique et de leur style qui, contrairement à la lettre, n'ont jamais fait l'objet d'un traitement global. Pour ce faire, nous sommes partis de six exemples couvrant la presque totalité du champ papyrologique : *P.Enteux.* 82 (220 av.) pétition au roi, *P.Tebt.* II 776 (début II° s. av.) pétition à l'économe, *UPZ* I 41 (161/160 av.) pétition au couple royal, *P.Ryl.* II 125 (28-29) pétition à l'épistate des *phylakitai*, *P.Kell.* G I 21 (321) pétition à un ex-magistrat, *P.Cair.Masp.* I 67003 (567) pétition au duc de Thébaïde (texte parfois difficile, dont on a tenté une traduction pour la première fois). En complément, le P.Alex. inv. 216, texte partiellement inédit du v°s., a été présenté par un auditeur, Étienne Blondeau, et a permis de mettre en évidence certaines formules typiques des pétitions qui ont aussi contaminé les lettres de la même époque.

Il est ressorti de l'examen de ces « pièces à conviction » que la pétition est un genre dont la diplomatique est dans l'ensemble étonnamment stable puisque certaines parties et la façon dont elles sont formulées se retrouvent presque à l'identique à 800 ans d'intervalle. Ce conservatisme se justifie probablement par la destination de ces textes et la situation exceptionnelle qu'ils impliquent pour le pétitionnaire (remise de la requête en mains propres aux autorités).

La pétition n'en subit pas moins quelques évolutions significatives : d'une part dans la diplomatique de l'inscriptio (adresse), qui passe du formulaire épistolaire (praescriptum), avec inversion honorifique, dans les pétitions royales du IIIe s. av. (enteuxeis) au formulaire hypomnématique (datif du destinatire,  $\pi\alpha\rho\alpha$  + gén. du pétitionnaire), qui se développe à la fin du  ${\rm III}^{\rm e}$ s. dans les pétitions adressées au stratège ou autres fonctionnaires subalternes - avant de devenir le seul recevable à l'époque romaine et byzantine. À peu près simultanément, l'enteuxis change de style et de ton (apparition d'appellations flatteuses, phraséologie faisant plus de place au pathos), changement qui est le reflet d'une mutation procédurale puisque, tandis que se répand l'hypomnêma au stratège, les pétitions adressées au roi (autrefois apostillées par le stratège) sont dès lors réellement examinées par le roi ou sa chancellerie, suscitant par là-même chez le pétitionnaire des efforts stylistiques et induisant le développement d'un style plus louangeur. On a là un bel exemple de l'imbrication entre diplomatique et style, d'un côté, et procédures administratives, de l'autre, qui doit inciter le papyrologue à ne jamais dissocier le fond de la forme. On a même poussé plus loin l'analyse formelle en constatant que la pétition ptolémaïque et byzantine adopte une présentation matérielle (disposition du texte relativement à l'orientation fibrale du feuillet) assez systématique, qui la différencie des autres types documentaires (en particulier, à l'époque byzantine, de la lettre, autre forme de recours à l'autorité, mais participant d'une procédure totalement différente). Là encore, la forme est en adéquation avec le contenu textuel et la procédure qu'il induit.

Avançant dans le temps, la pétition va aussi subir une évolution dans sa structure. Une nouvelle partie va faire son apparition (vers le m²s. après J.-C.) et se développer parfois jusqu'à la démesure: le préambule (*exordium*, προοίμιον), qui s'insère entre l'*inscriptio* et la *narratio* (récit du pétitionnaire). Il est très fortement influencé par la rhétorique encomiastique, sert de *captatio benevolentiae* et reflète une conception idéalisée de la justice et des relations entre pouvoir et administrés. En même temps qu'il se développe, la pétition prend des allures de plus en plus littéraires (inclusion de citations d'auteurs, de maximes, recours à un vocabulaire poétique, etc.). Ce phénomène va si loin qu'on peut se demander si la pétition telle qu'elle se façonne à partir du m²s. n'a pas trouvé son modèle chez les rhéteurs contemporains (il suffit d'invoquer

le chapitre que Ménandre le Rhéteur consacre dans son Traité II au discours d'ambassade ou *presbeutikos logos*). Ce processus de rhétorisation et de « littérarisation » est assez typique de l'Antiquité tardive et se voit à l'œuvre dans d'autres genres documentaires sur papyrus.

Cette étude de la pétition a été introduite par l'examen d'un inédit berlinois en cours de publication par Herwig Maehler (*BGU* XIX 2772) et que ce collègue a bien voulu nous communiquer : il s'agit d'un *commonitorium* ou mandat d'arrestation faisant suite au dépôt d'une pétition. Le déchifrement de ce document du ve s. a donné lieu à une réédition du *P.Lond*. V 1676 (1<sup>re</sup> moitié du vre s.), *commonitorium* au formulaire identique, ainsi que du *SB* XVI 12371, pétition du vre s. provenant d'Aphrodité.

Les conférences ont été suivies par Seÿna Bacot, Étienne Blondeau, Katherine Blouin, Julien du Bouchet, Anne Boud'hors, Marie-Pierre Chauffray, Germain Fauquet, Gilles Gorre, Mohammad Hatteea, Lisette Jeangérard, Perrine Kossmann, Florence Lemaire, François Lerouxel, Athinaïs Mausoura, Bérangère Ramon, Chris Rodriguez, Anne-Emmanuelle Veïsse.

# Publications et activités du directeur d'études

Publications: «La bibliothèque d'un médecin ou d'un apothicaire de Lycopolis » dans I. Andorlini (éd.), *Testi medici su papiro*. *Atti del Seminario di studio* (*Firenze*, 3-4 giugno 2002), Florence, 2004, p. 175-197. — « Deux textes relatifs à des couleurs. 1) Liste mentionnant des teintures (P.Société Fouad inv. 99); 2) Un portrait avec des indications destinées au peintre (Phoebe Hearst Museum [Berkeley] inv. 6/21378b) », dans H. Harrauer et R. Pintaudi (éd.), *Gedenkschrift Ulrike Horak* (*P.Horak*), Papyrologica Florentina XXXIV, Florence, 2004, p. 91-99, pl. XV. — « Entre document et littérature: la pétition dans l'Antiquité tardive », dans D. Feissel et J. Gascou (éd.), *La pétition à Byzance*, Centre de recherche d'histoire et civilisation de Byzance, Monographie 14, Paris, 2004, p. 61-74. — En collaboration avec J. Gascou, « Liste des pétitions sur papyrus des ve-vue siècles », dans le même ouvrage, p. 141-196. — En collaboration avec L. Capron, C. Dumoulin et G. Husson, « *Corrigenda* aux P.Reinach II », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik*, 150 (2004), p. 207-213.

Participation à des colloques ou conférences : « Disposition et réalisation graphiques des lettres et des pétitions protobyzantines : pour une paléographie "signifiante" des papyrus documentaires » au XXIV congrès international de papyrologie à Helsinki en août 2004. — « Conversion religieuse dans un graffito de Baouît ? Révision de SB III6042 » à la Sarah Clackson Memo-

rial Conference, Oxford, 25-26 septembre 2004. — « Homère chez les chrétiens d'Égypte d'après deux textes hagiographiques », conférence présentée devant l'Association des études grecques, Paris, le 8 novembre 2004. — « Un aspect de l'histoire sociale de l'Égypte gréco-romaine : la pratique de l'écrit », conférence présentée à l'université d'Angers, le 8 décembre 2004. — « L'enseignement des belles-lettres dans l'Alexandrie antique tardive » au colloque The auditoria of Kom el-Dikka in the cultural and educational life of the late antique city: an international colloquium, Alexandrie, 16-17 mars 2005. — « Un nouveau papyrus d'Aristophane avec scholies », conférence faite à l'ENS de la rue d'Ulm, le 13 mai 2005. — « Une recette copte sur un papyrus inédit de Strasbourg? (P.Strasb. K. 19) » aux XIIe journées d'études coptes, Lyon, 19-21 mai 2005. — Mission en Égypte en mars 2005 (études de papyrus du musée de la Bibliotheca Alexandrina, du Musée égyptien du Caire et de la collection de l'Institut français d'archéologie orientale). -- Encadrement, en tant que « principal instructor » avec P. van Minnen, du Papyrological Summer Institute à l'université de Cincinnati, 5 juillet-5 août 2005. — Direction du DEA de Florence Lemaire (soutenu le 3 juin 2005); participation au jury de DEA de Marie-Pierre Chauffray sous la direction de Michel Chauveau, directeur d'études à l'EPHE (soutenu le 18 juin 2005).